



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-88709>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **24-88709**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Aixe sur Vienne

Correspondant : SAVIGNAT Marion

Adresse : 44 avenue du Président Wilson, 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Coordonnées :

Téléphone : 0555707700

Courriel : m-savignat@mairie-aixesurvienna.fr

Adresse internet : <https://www.mairie-aixesurvienna.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://mairie-aixesurvienna.e-marchespublics.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Assurance des véhicules à moteur et risques annexes pour la Commune d'Aixe-sur-Vienne

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La consultation a pour objet la souscription d'un contrat pour l'assurance des véhicules à moteur et risques annexes pour la Commune d'Aixe-sur-Vienne. Il est composé d'un lot unique. Sa durée est de trois ans.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/01/2025 et jusqu'au 31/12/2027

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Financement : Budget de la Commune section de fonctionnement. Paiement :

application du titre IX chapitre 1er du livre I de la partie réglementaire du code de la commande

publique et de l'article D.1617-19 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture sur CHORUS PRO par le pouvoir adjudicateur.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme de groupement n'est exigée. La co-assurance s'analyse comme un groupement conjoint avec mandataire. Il en est de même lorsque la compagnie qui assure le risque, donne mandat à un agent ou à un courtier.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Justifications à fournir à l'appui des candidatures : Application du titre IV du livre I de la partie réglementaire du code de la commande publique : se reporter au règlement de la consultation pour les pièces à fournir

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/10/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 240 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-3455600731-00

Renseignements complémentaires : L'exercice de la profession est réservé : -aux sociétés d'assurance régies par l'article L. 310-2 du code des assurances ; -aux institutions de prévoyance régies par la livre IX du code de la sécurité sociale et l'article L.727-2 du code rural ; -avec ou non des intermédiaires en assurance selon l'article L.511-1 du code des assurances. Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Limoges 1 cours Vergniaud - 87000 Limoges Téléphone : 05 55 33 91 55 - Fax : 05 55 33 91 60

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres sont obligatoirement transmises de manière dématérialisée selon les modalités prévues au règlement de la consultation. Elles doivent être déposées sur la plateforme de dématérialisation des marchés à l'adresse <https://mairie-aixesurviennne.e-marchespublics.com>, et leur chargement doit être achevé avant la date et l'heure limite de remise des offres. La signature électronique n'est pas exigée au moment du dépôt de l'offre.

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le dossier de consultation complet est disponible gratuitement en ligne sur le profil d'acheteur de la collectivité à l'adresse suivante : <https://mairie-aixedurviennne.e-marchespublics.com>. N° assistance plateforme : 01 72 36 55 48.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/07/2024